

Le GDS EcoInfo, l'HCERES et les DEEE

Pierre Barthélemy
Institut de Mathématiques de Marseille
UMR 7373 CNRS-AMU-ECM

Plan

- Présentation d'EcolInfo ;
- Évaluation HCERES ;
- DEEE : l'enquête, le guide, le rapport.

Campagne d'évaluation 2019-2020

Critère 2 : organisation et vie de l'unité

- Ce critère doit permettre d'apprécier le mode de fonctionnement de l'entité dans le périmètre de ses responsabilités.
- Il porte sur le pilotage de l'unité et l'organisation de la vie scientifique et matérielle des personnels.
- Il met aussi l'accent sur cinq sujets qui ont pris récemment un nouveau relief.

Cinq sujets ont pris récemment un nouveau relief

- la parité ;
- l'intégrité scientifique ;
- l'hygiène et la sécurité (HSCT) ;
- **le développement durable** ;
- Les enjeux d'intelligence économique et de protection des données sensibles (PPST).

Développement durable et prise en compte des impacts environnementaux

- Les démarches entreprises pour réduire l'impact environnemental des activités de l'unité (énergie, déchets, ...)
- La sensibilisation des membres de l'unité et des étudiants à la prise en compte des impacts environnementaux.

Développement durable et prise en compte des impacts environnementaux

- La mise en place de critères « développement durable » lors de la définition des expérimentation et lors de la définition des actions de recherche.
- L'existence d'une politique de gestion des missions et déplacements du personnel intégrant des critères de développement durable.
- **L'existence d'une politique de gestion des déchets, des consommables, des rebuts, ...**

Indices de qualité

- Existence d'une charte de développement durable ou d'une section consacrée à ces enjeux dans le règlement intérieur.
- L'existence de critères d'autoévaluation de cette démarche.
- Les objectifs de progression.

EcoInfo vous aide !

- L'enquête DEEE
- Le guide DEEE
- Le rapport DEEE

Le guide DEEE

Vous n'utilisez plus votre matériel informatique: que faire ?



EcolInfo
Groupement de service

Réutilisation, cession, recyclage

En 2018, l'ESR a acquis au travers du marché national Matinfo **plus de 850 tonnes** d'équipements électrique et électroniques (DEEE), ce qui représentera **autant de déchets électroniques** dans les prochaines années. Cette situation a une incidence potentielle importante sur les enjeux environnementaux globaux : émission de polluants (dont les gaz à effet de serre), épuisement de ressources non renouvelables et perte de biodiversité.

Les deux règles d'or :

- ▶ **prolonger la vie** de ces équipements et
- ▶ **recycler** le mieux possible ceux qui doivent l'être

Dans la pratique, qu'est-ce que cela implique pour vous ?

CAS 1 : Je le réutilise en interne !

CAS 2 : Je n'en ai plus l'utilité pour mon entité et je souhaite m'en débarrasser :

EcoInfo va vous aider !

- Guide EcoInfo pour l'HCERES, à venir.
- *Afin d'éviter que chacun ne s'interroge de façon isolée, le GDS EcoInfo vous propose à cette occasion quelques informations et idées d'indicateurs pour vous aider à formaliser ce que vous faites déjà et ce que vous pourriez mettre en œuvre.*

Source

- Référentiel d'évaluation des unités de recherche
sur <https://www.hceres.fr/PUBLICATIONS/Documentation-methodologique/Referentiels-d-evaluation>